

SANGO ya BOMOKO

HABARI ya UMOJA

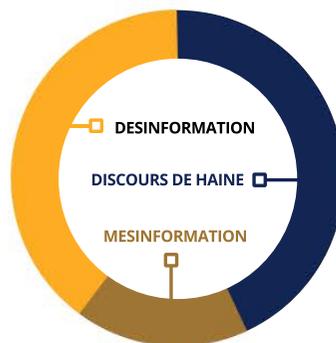
EDITION N° #19

A PROPOS DU BULLETIN

Produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco, ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent au sein de la communauté et qui peuvent être porteurs des discours de haine, des discours tribalistes et des fausses informations.

La collecte se fait sur terrain, sur les réseaux sociaux et autres plates formes numériques dans les 12 provinces de la RDC comme présentées ci-contre par les organisations précitées.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



ZONE DE COLLECTE



- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe





THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Une tuerie se fait dans la commune de LUBUNGA par les gens de la communauté de Lengola précisément à OPALA. Selon la déclaration des personnes capturées après affrontement, ces personnes ont déclaré qu'elles sont des mercenaires et elles sont plus de 500. Elles sont financées par les autorités provinciales et nationales.

Le porte-parole de la gouverneure de la Tshopo a rejeté cette accusation qui tente de ternir l'image des autorités et des institutions établies. Selon lui, il n'existe pas des mercenaires que les autorités financeraient pour soi-disant semer le chaos. Il a souligné que de telles allégations semblaient davantage relever d'une cabale visant à déstabiliser le gouvernement provincial et national.

« Qu'aurait à gagner le gouvernement provincial, voire national, à se déstabiliser lui-même et à causer la mort de ses propres citoyens, tout en subissant des pertes humaines, matérielles et financières considérables ?

Ceci est d'autant plus préoccupant dans le contexte d'une province qui dispose de ressources financières limitées, avec une quasi-absence de rétrocession, et qui est confrontée à un coût énorme pour la prise en charge des personnes déplacées et le déploiement des services de sécurité, ce qui entrave certains projets de développement », a souligné le porte-parole de la gouverneure de la Tshopo.

Il a émis l'espoir que les enquêtes en cours permettront de déterminer avec précision les véritables responsables de cette vague de terreur étrangère à la culture de la Tshopo.

Face à cette escalade de violence, les autorités ont pris des mesures pour rétablir la paix dans la région. Il y a notamment une unité spéciale de la police, venue de Kinshasa qui a été déployée pour collaborer avec les forces de sécurité présentes sur le terrain. En plus de l'approche sécuritaire, l'exécutif provincial a également adopté une approche communautaire pour endiguer cette crise.

Pour rappel, les affrontements entre les communautés Mbole et Lengola à Lubunga, une commune du Sud de la ville de Kisangani, dans la province de la Tshopo, ont engendré une situation tragique et la perte de nombreuses vies humaines. Selon le porte-parole de la gouverneure de la Tshopo, Mateus Kanga, interrogé par Sango ya Bomoko, le conflit a commencé en 2022, avec un bilan de 250 morts. « À ce jour, nous comptons plus de 15 000 déplacés qui se trouvent dans des camps, parmi lesquels plus de 6 000 enfants et plus de 4 000 femmes », a-t-il affirmé.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Le Rwanda a l'intention d'exterminer les hutu de la RDC en revanche au génocide des FDLR et l'Uganda a l'intention d'exterminer la population Nande vivant dans le territoire de Beni à cause du cacao

Le génocide de 1994 au Rwanda a engendré un flux massif de Hutus rwandais vers l'Est de la RDC. Les relations entre la RDC et le Rwanda sont tendues, notamment depuis la résurgence du groupe rebelle M23 soutenu par l'armée rwandaise.

Cependant, les affirmations selon lesquelles le Rwanda aurait l'intention d'exterminer la population hutue en RDC nécessitent des preuves solides.

De même, l'accusation selon laquelle l'Ouganda aurait l'intention d'exterminer la population Nande dans le territoire de Beni en raison du cacao doit être abordée avec prudence.

Les armées de la RDC et de l'Ouganda mènent des opérations conjointes sous le label des Forces de l'EAC (Communauté des Etats d'Afrique de l'Est) pour combattre les rebelles de l'ADF et assurer la sécurité des civils dans la région Est de la RDC.

Il est crucial de promouvoir le dialogue et la coopération entre les pays de la région des Grands Lacs pour résoudre les différends et prévenir les conflits. Les Nations Unies et d'autres acteurs internationaux jouent un rôle essentiel en facilitant les pourparlers de paix et en soutenant les efforts visant à renforcer la sécurité et le développement de la région.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Vouloir que la RDC soit gérée par un sujet zambien et un sujet tutsi, c'est cracher sur la tombe de Lumumba, de Kasa Vubu, de L.D.Kabila, d'Etienne Tshisekedi et de nos martyrs. S'il faut prendre les armes pour arrêter ce complot nous le ferons avec bravoure et patriotisme.

Ce débat est déjà clos par la cour constitutionnelle. L'élection présidentielle en République démocratique du Congo est régie par la constitution qui énonce clairement les conditions d'éligibilité à cette fonction, en son article 71.

De plus, l'article 103 de la nouvelle loi électorale, promulguée en juin 2022, précise les conditions requises pour tout candidat au scrutin présidentiel.

La même loi offre l'opportunité à tout citoyen de porter plainte au près de la Cour Constitutionnelle pour dénoncer tout candidat qui ne remplit pas ces conditions. Dans son verdict du 27 octobre dernier, la Cour s'est prononcée sur les candidatures aux élections présidentielles et a procédé à la validation de tous les candidats qui sont désormais au nombre de 26. La CENI a de ce fait publié aussi sa liste définitive.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Les Allemands veulent tuer les nouveaux nés à Lubarika à travers la maternité qu'ils ont construite sur place. Le gouvernement doit urgemment s'impliquer sinon nous allons démolir cette maternité »

Dire que la maternité construite à Lubarika par le financement du ministère allemand des Affaires étrangères à travers ACTION MEDEOR est destinée à exterminer les nouveau-nés dans la région c'est du mensonge grossier. Au contraire, ces ouvrages viennent compléter les structures déjà existence en vue de soulager le problème d'infrastructure sanitaire dans le milieu.

L'association des femmes pour la promotion et le développement endogène (AFPDE) a remis aux autorités de Sange trois ouvrages dont une morgue et deux blocs de maternité à la zone de santé de la Ruzizi.

Cette cérémonie officielle a eu lieu mardi 26 septembre 2023 dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu, peut-on lire sur le site Internet de la même structure. ces ouvrages ont été construits dans le cadre du projet d'aide d'urgence aux réfugiés burundais, déplacés internes et membres de la communauté vulnérable.

Cependant, menacer de détruire un bâtiment public est un signe de non-patriotisme et d'irresponsabilité. Le Code pénal congolais livre 2 définit la destruction méchante comme l'intention délibérée de détruire un bien appartenant à autrui.

Cette infraction est incriminée par l'article 110 du même code et est punissable de cinq ans au maximum et d'une amende de vingt-cinq à mille zaires ou d'une de ces peines seulement.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



A l'hôpital général de Bukavu on pique les gens et puis ils meurent par la suite comme c'était le cas pendant la période de covid19. Il faut éviter d'y aller actuellement pour les soins .

Des rumeurs sur des prétendus décès suite aux injections à l'Hôpital provincial général de référence de Bukavu sont fausses.

Aucune preuve n'a été fournie quant à ce jusqu'à aujourd'hui d'autant plus que ce sont des centaines de personnes qui se font examiner dans cet hôpital tous les jours. Si cela était le cas on aurait pu recenser plus d'un millier de décès et l'autorité compétente devrait être interpellée.

Nous avons fait un tour sur différents sites de santé et même sur celui de l'Hôpital provincial général de référence de Bukavu en la même date et nous n'avons rien trouvé allant dans ce sens.

La dernière nouvelle publiée sur ce site date du 27 octobre 2023 invite les femmes enceintes à plus de vigilance contre le Spina Bifida. Cependant, Sango ya Bomoko/ Habari ya Umoja a écrit un mail d'alerte à l'hôpital et patiente jusqu'à ce jour où ce bulletin est publié.

En plus aucune alerte n'a été faite ni par les médias locaux, ni sur les comptes réseau sociaux et le site Internet du ministère de la Santé publique en République démocratique du Congo au 2 novembre de l'année en cours.

Sur le site Internet du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, la dernière nouvelle date du 14 janvier 2023. Nous n'avons trouvé aucun communiqué sur ce site web.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Nous n'allons pas également accepter que Denise Nyakeru puisse continuer à collaborer avec ses frères du RWANDA et pour afin accuser et mettre les innocents en prison ! Quelle mécréance ! Voter encore pour Tshisekedi ou Tshiani c'est mettre le pays dans le chaos.

Faux. La Première dame de la RDC Madame Denise Nyakeru ne peut jamais être de mèche avec le Rwanda qui agresse son pays la RDC à travers le M23 qui est d'ailleurs un mouvement terroriste.

Il est impossible que cela soit vrai d'autant plus qu'en tant que 1ère dame elle a toujours travaillé avec toutes les forces vives et la jeunesse à soutenir les efforts des nos militaires les FARDC pour vaincre ces forces négatives.

En plus, « Nul n'est censé ignorer la loi. Tout le monde est tenu de respecter la Constitution et de se conformer aux lois de la République », peut-on lire dans l'article 62 de la constitution.

Et l'article 66 de la loi fondamentale congolaise invite les Congolais à renforcer la solidarité nationale quand elle est menacée.



THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Les Bantous sont faits pour servir les tutsi' vous serez toujours nos serviteurs. Les Congolais sont des "bitchutchu", c'est-à-dire des idiots, ils aiment la musique et les femmes. Nous allons leur donner nos filles au moment où ils seront en train de se divertir, et exploiter leurs richesses.

Faux, ce message n'est pas un message relayé par une personne consciencieuse. Il véhicule un message va-t'en guerre pour provoquer les conflits entre communautés et les pousser à la violence. Attention, il n'existe pas de communauté plus grande que d'autres.

Des messages tendant à diviser les différentes communautés se sont multipliés depuis un temps sur les réseaux sociaux et certains d'eux propagent des messages appelant à des violences ainsi qu'à la haine tribale.

En effet, la République démocratique du Congo est un pays à grande diversité culturelle, ethnique et linguistique en Afrique et au monde. Avec plus de 450 groupes ethniques différents, chacun apportant sa propre richesse culturelle et contribuant à la diversité nationale, il est donc essentiel de reconnaître que chaque communauté a une valeur égale et qu'aucune ne doit être marginalisée ou discriminée.

Bien que la RDC ait connu des conflits armés et des violences interethniques, la femme ne devrait pas aussi être considérée comme de simples objets de guerre, de domination et de manipulation. Les femmes congolaises doivent aussi être reconnues pour leurs contributions essentielles à la société, que ce soit en tant que mères, éducatrices, entrepreneures ou militantes.

Elles jouent un rôle clé dans la consolidation de la paix, la promotion des droits de l'homme et le développement économique du pays.



Le communautarisme ethnico-religieux favorise l'entre soi et piétine le vivre-ensemble

Ne pas s'ouvrir aux autres, s'exclure de la communauté, se considérer comme une ethnie ou une communauté unique et supérieure aux autres est aussi une autre façon de combattre le vivre ensemble, sans vraiment le dire. En tant que nation, le peuple congolais devrait conjuguer les actions ensemble pour promouvoir le développement socio-économique du pays. Ces actions ne devraient être que positives afin de favoriser le vivre ensemble, la cohésion nationale.

« Tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection des lois », indique l'article 12 de la constitution de la République démocratique du Congo sans émettre un certain favoritisme pour une communauté ethnique précise.

La période électorale approche et si tous les électeurs devaient faire usage de la corde sensible qu'est la base électorale d'origine ethnique, aucun Congolais ne votera pour un candidat qui n'est pas de sa province.

Le sentiment de l'entre soi crée une certaine déshumanisation des individus et l'on prend ainsi plaisir à regarder l'autre comme un étranger avec qui nous ne partageons aucun intérêt commun. Or, nous avons le Congo en commun. Les intérêts du Congo aussi.

Cette construction du soi avant tout impose une certaine idéologie ethnique qui favorise un environnement où le tribalisme prend ses racines sans aviser. De nombreuses affirmations collectées dans la communauté démontrent que si l'on n'arrête pas les discours de haine à caractère tribal avec des mesures fortes, la cohésion nationale sera sapée tous les jours et mettra à mal la paix durable tant recherchée.

L'éducation au média consiste également à favoriser la compréhension de ce que l'on est en tant que nation et aussi de rappeler qu'aux yeux de la loi congolaise, aucun citoyen n'est supérieur à un autre dans un État de droit comme le Congo.

HABARI
ya **UMOJA**

SANGO ya
BOMOKO

Consulter également :



Sango ya bomoko - Habari ya umoja :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



**Vous voulez nous donner
votre avis, vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:

 Japhet Toko

 info@actualite.cd

 +243 812 140 172

Date de publication : lundi 6 novembre 2023

Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd,
Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco

Rédacteurs en chef : Ange Kasongo et Israël Mutala

